

# UN PARCOURS PERSONNALISÉ POUR PRENDRE SOIN DE VOUS APRÈS UN CANCER



Votre traitement actif vient de se terminer ?  
Vous pouvez bénéficier sur prescription médicale d'un parcours individualisé de soins proche de votre domicile pour améliorer votre bien-être et votre qualité de vie.

**Parlez-en à votre oncologue ou votre médecin traitant !**

PRESCRIPTION TYPE  
DISPONIBLE SUR :  
[www.centre-lordat.fr](http://www.centre-lordat.fr)

En fonction de vos besoins, ce parcours sera individualisé, modulable et coordonné par des structures ayant identifié un ensemble de professionnels pour vous accompagner au plus proche de votre domicile.

Les soins de support proposés peuvent comprendre un bilan d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée\* et/ou un bilan diététique et/ou un bilan psychologique ainsi que des consultations de suivi diététiques et psychologiques.

Ce parcours est prescrit par votre cancérologue, pédiatre, ou médecin traitant pour un montant maximal de 180 euros par an et par patient, sans reste à charge ni avance de frais.

\* Le forfait de 180€ ne comprend pas la prise en charge des séances d'activité physique adaptée, mais la structure coordinatrice pourra vous adresser vers des structures et professionnels partenaires.



Pour en savoir +  
[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)

Rubrique : Santé et prévention >  
Soins et maladies > Cancer

## Contact :

**SSR Centre de Lordat  
Castelnaudary**

[hopitaldejour.lordat@a-3-s.fr](mailto:hopitaldejour.lordat@a-3-s.fr)  
Tél : 06 11 23 96 07